



**jeudi, 17. Novembre 2016**

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Visite de M. Sellal en Arabie Saoudite : Un nouveau souffle.....</i>	<i>2</i>
<i>Forum des hommes d'affaires algériens et saoudiens perspectives prometteuses.....</i>	<i>3</i>
<i>3ème Rencontre algéro-française du Bâtiment et Second œuvre.....</i>	<i>4</i>
<i>Marché des assurances : une activité en baisse.....</i>	<i>5</i>
<i>Exploitation minière : 900 permis miniers octroyés en 9 mois.....</i>	<i>6</i>
<i>Le gouverneur de la Banque d'Algérie annonce des mesures en faveur des exportations.....</i>	<i>6</i>
<i>Algérie: Baisse de près de 18% des importations en matériaux de construction sur 9 mois..</i>	<i>7</i>
<i>Fermes solaires : 10 terrains cédés aux privés.....</i>	<i>8</i>
<i>Le FMI soutien la politique algérienne de réponse à la chute des cours du pétrole.....</i>	<i>8</i>
<i>Réserves en hydrocarbures: l'Algérie reste à l'abri pour une longue période.....</i>	<i>9</i>
<i>Hausse des importations de sucre sur les neuf premiers mois.....</i>	<i>9</i>
<i>Une aide aux pays de la région MENA touchés par le changement climatique.....</i>	<i>10</i>
<i>La rationalisation des dépenses n'affectera pas les projets économiques.....</i>	<i>10</i>
<b>Commerce.....</b>	<b>11</b>
<i>Sonelgaz : Le paiement en ligne des factures opérationnel dès février 2017.....</i>	<i>11</i>
<i>Nestlé Algérie table sur 35 000 nouveaux emplois.....</i>	<i>11</i>
<i>Axa Assurance prévoit l'acquisition d'un siège social avant 2020.....</i>	<i>12</i>
<b>Régions.....</b>	<b>12</b>
<i>Ghardaïa : La piste principale de l'aéroport d'El-Ménéa homologuée.....</i>	<i>12</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Visite de M. Sellal en Arabie Saoudite : Un nouveau souffle

Source : El Moudjahid

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu le prince Mohamed ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, vice-prince héritier et ministre saoudien de la Défense.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdesselam Chelghoum et du ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa. Intervenant auparavant à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens, M. Sellal avait mis en exergue les liens historiques et les dénominateurs communs entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, soulignant qu'ils contribuaient grandement à dynamiser la coopération et à établir des partenariats fructueux et bénéfiques aux deux pays.

Il avait également souligné "la volonté commune et forte" de l'Algérie et de l'Arabie saoudite et des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz, d'intensifier et diversifier leur coopération à travers l'augmentation du volume des échanges commerciaux, estimant que l'organisation de cette rencontre se veut une consécration de cette volonté commune.

L'Algérie soutient l'Arabie saoudite dans la lutte antiterroriste

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué que l'Algérie soutenait l'Arabie saoudite dans la lutte antiterroriste, affirmant que le peuple algérien fera barrage à tous ceux qui voudront attenter aux Lieux Saints de l'Islam.

M. Sellal a précisé à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens que le peuple algérien "n'hésitera pas à défendre les Lieux saints de l'Islam au Royaume d'Arabie saoudite en cas de menace terroriste".

Après avoir souligné que les relations algéro-saoudiennes étaient "fortes et bonnes", le Premier ministre a émis le vœu que sa visite au Royaume d'Arabie saoudite imprime un "nouveau souffle" pour l'approfondissement et la diversification de la coopération entre les deux pays à la faveur de la "volonté commune" qui existe en la matière.

#### **Appel à un partenariat fort et durable**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a appelé à un partenariat "fort et durable" entre l'Algérie et l'Arabie saoudite affirmant la disposition du gouvernement algérien à accompagner et à encourager ce partenariat. Intervenant à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens, M. Sellal a souligné "la volonté commune et forte" de l'Algérie et de l'Arabie saoudite et des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le roi Selmane Ben Abdelaziz, d'intensifier et diversifier leur coopération à travers l'augmentation du volume des échanges commerciaux, estimant que l'organisation de cette rencontre se veut une consécration de cette volonté commune. Rappelant que l'Algérie avait lancé un programme important pour réaliser la croissance, diversifier l'économie et créer la

richesse, le Premier ministre a souligné que des secteurs comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les technologies de l'information et de la communication sont des secteurs prioritaires dans ce programme.

M. Sellal a mis en exergue dans ce contexte les liens historiques et les dénominateurs communs entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, soulignant qu'ils contribuaient grandement à dynamiser la coopération et à établir des partenariats fructueux et bénéfiques aux deux pays. Il a affirmé dans ce sens que tous les facteurs permettant la réalisation de cette démarche étaient réunis en Algérie, notamment la stabilité politique, les compétences universitaires et la main d'œuvre. Facteurs, a-t-il dit, qui augurent de perspectives "prometteuses" pour le marché algérien. Le Premier ministre a mis en avant à cette occasion les "efforts considérables" consentis par l'Etat pour améliorer le climat d'affaires en Algérie réaffirmant la disposition du gouvernement à faciliter l'accès des hommes d'affaires saoudiens au marché algérien à la lumière des perspectives prometteuses pour l'établissement d'un "véritable partenariat" entre les opérateurs algériens et leurs homologues saoudiens.

#### **Rencontre avec la communauté algérienne**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a rencontré les membres de la communauté nationale établie en Arabie saoudite, au deuxième jour de sa visite. M. Sellal a insisté, lors d'une allocution prononcée à l'occasion, sur "la solidité des relations algéro-saoudiennes et des liens unissant les deux peuples frères".

Le Premier ministre a indiqué avoir perçu, lors de ses entretiens avec les responsables saoudiens, "beaucoup de considération et tout le respect que porte le peuple saoudien à son frère algérien". Il a réaffirmé la volonté et la détermination de l'Algérie à établir des relations

stratégiques avec l'Arabie Saoudite et renforcer la coopération dans tous les domaines y compris en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, tout en faisant face "à tous ceux qui veulent porter atteinte aux Lieux Saints de l'Islam à la Mecque". Par ailleurs, M. Sellal a appelé les membres de la communauté nationale à "davantage de cohésion avec leurs concitoyens en Algérie en vue de faire échec aux tentatives visant à déstabiliser notre pays et porter atteinte à son unité nationale". "L'Algérie se porte bien sous la direction éclairée du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et elle poursuit toujours sa marche sur la voie du développement et du progrès", a-t-il affirmé en s'adressant aux Algériens établis en Arabie saoudite. Il a ensuite écouté les préoccupations des membres de la communauté nationale, qui ont porté essentiellement sur les entraves et les contraintes administratives.

#### « Un succès » à tous les niveaux

M. Abdelmalek Sellal a indiqué que sa visite a été "un succès" à tous les niveaux et a permis de renforcer les relations bilatérales et d'impulser la coopération dans le sens d'un partenariat véritablement bénéfique aux deux pays. "Nous allons avec nos frères saoudiens vers des relations stratégiques qui nous permettent de préserver nos intérêts mutuels et de défendre l'Islam dont certains veulent ternir l'image", a soutenu M. Sellal qui s'est félicité des relations "fortes" entre l'Algérie et l'Arabie saoudite et des liens solides qui unissent les peuples algérien et saoudien frères. Il a affirmé avoir perçu durant ses entretiens avec les responsables du royaume tout le respect que le peuple saoudien voue au peuple algérien.

**M. Sellal reçoit le chef des services de renseignements généraux ...**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu le chef des services de renseignements généraux saoudiens, Khaled Al Hamidane. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les voies et moyens susceptibles de renforcer les relations bilatérales, et la coopération dans le domaine sécuritaire et militaire.

#### ... et le ministre des Finances

M. Abdelmalek Sellal a reçu le ministre saoudien des Finances, Mohamed Al Jidaâne. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et celui de l'Agriculture et du Développement rural, Abdeslem Chelghoum. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les voies et moyens susceptibles de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des finances et des banques.

#### Forum des hommes d'affaires algériens et saoudiens perspectives prometteuses

##### Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a estimé important d'ouvrir des perspectives "nouvelles et prometteuses" qui sous-tendront des relations économiques "solides" entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. "La situation difficile que nous traversons ensemble ne saura être surmontée si les autorités publiques en Algérie ne venaient pas à prendre une batterie de dispositions et de réformes en vue d'une adaptation et une réorientation du système économique, notamment à travers l'encouragement de

l'investissement, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du partenariat et de la coopération", a affirmé M. Bouchouareb à l'ouverture des travaux du Forum des opérateurs algériens et saoudiens. Il a précisé à ce propos que le secteur de l'industrie et des mines en Algérie connaissait une "dynamique sans précédent qui vise, à moyen terme, une intégration effective et positive de l'économie algérienne dans le système économique mondial", rappelant la nouvelle loi sur l'investissement qui met en place un cadre "plus attractif qui accorde plus d'avantages et confère davantage de flexibilité à la concrétisation des projets". M. Bouchouareb a énuméré à cet effet, les mesures incitatives énoncées par la loi en question, soulignant tout particulièrement, la définition du cadre des investissements directs étrangers (IDE) de manière à permettre son adéquation avec la place qu'occupe le capital étranger dans l'économie nationale, la rationalisation des mesures incitatives concernant l'investissement et à faciliter l'adaptation du système institutionnel pour un meilleur accompagnement de l'investisseur. La révision de la loi sur les petites et moyennes entreprises est susceptible elle aussi, de "créer un cadre favorable pour le développement et la relance d'entreprises tout à fait en mesure de s'adapter aux exigences de l'ère et aux conditions de compétitivité, de développement et de créativité", a-t-il encore dit. Outre les réformes importantes initiées par l'Algérie pour asseoir un cadre "plus attractif avec plus d'avantages" en direction des investisseurs étrangers, M. Bouchouareb a fait remarquer que la Constitution amendée en février dernier, octroyait de nouvelles garanties en matière d'industrie, de propriété industrielle et d'encouragement de l'investissement, insistant sur l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement qui représente une "priorité" pour le gouvernement à l'heure actuelle. Evoquant le partenariat entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, il a

rappelé la concrétisation durant la période 2002/2015 de 16 projets d'investissement dans les secteurs de pharmacie, d'industrie chimique, d'agro-alimentaire, du ciment et de groupes électrogènes outre les projets dans les secteurs tertiaires et le tourisme". C'est là "une preuve supplémentaire attestant de l'existence d'une assise favorable à l'impulser de multiples autres projets diversifiés", a-t-il poursuivi avant d'appeler à cette occasion, les investisseurs et hommes affaires saoudiens à "intensifier leur contribution à l'économie algérienne d'autant plus que le gouvernement algérien a lancé des programmes de développement globaux". Il a affirmé que les opérateurs économiques et les hommes d'affaires bénéficieront de "tout le soutien et l'aide nécessaire à la réalisation de leurs projets", tout en souhaitant que ces rencontres ainsi intensifiées permettront de "consacrer nos relations économiques en les hissant au niveau des relations stratégiques privilégiées". Le président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, a estimé pour sa part, que "la place stratégique de l'Algérie et de l'Arabie saoudite leur permet de réaliser un partenariat "véritable, productif et bénéfique pour les deux pays". Il a ajouté que jusque là, le volume des échanges commerciaux était "très faible" par rapport aux capacités disponibles et aux opportunités d'investissement et de partenariat qu'offrent les deux pays", appelant à passer à "une autre étape, celle de la réalisation des projets communs". M. Haddad a affirmé à ce propos que la règle 51/49 que craignent certains "ne constitue pas un obstacle aux investissements étrangers", d'autant que, les investisseurs, a-t-il précisé, bénéficient de plusieurs avantages dans les projets créateurs de richesses et de postes d'emploi et qui garantissent le transfert des technologies. Il a en outre appelé à "changer le processus de coopération actuel entre l'Algérie et l'Arabie saoudite et à aller vers un partenariat stratégique "solide" entre les deux pays. Le président de

la Chambre algérienne d'industrie et de commerce, Mohamed-Laid Benamor a appelé dans son intervention à intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays, soulignant la nécessité de mettre au point des projets communs et d'exploiter toutes les opportunités offertes.

### **Un saut de qualité**

Le président du conseil des Chambres de commerce et de l'industrie saoudiennes Hamdane Assamrain a fait part hier, de la volonté de son pays d'opérer un saut de qualité dans ses relations économiques avec l'Algérie à travers la promotion d'un partenariat et des projets mutuellement bénéfiques. M. Assamrain qui s'exprimait lors du forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens a fait état d'une ferme détermination des hommes d'affaires saoudiens à renforcer et élargir de façon permanente les relations économiques entre les deux pays par le développement d'investissements à même d'ouvrir des perspectives nouvelles aux échanges commerciaux.

## **3ème Rencontre algéro-française du Bâtiment et Second œuvre**

### **Source : Algérie Eco**

Le Sheraton Club des Pins abrite, les 15 et 16 novembre, la troisième Rencontre algéro-française du Bâtiment et Second œuvre. « Une vingtaine d'entreprises françaises auront à rencontrer 160 entreprises algériennes du Bâtiment et Second Œuvre. Des rendez-vous B2B sont au menu du programme, avec l'objectif de conclure des projets de partenariats commerciaux et industriels. », indique Halim Ammar-Khodja, Directeur adjoint et responsable de l'adhésion et de l'appui aux entreprises

à la **Chambre de Commerce et d'Industrie algéro-française (CCIAF)**.

Cette édition est aussi, selon notre interlocuteur, « un rendez incontournable pour les professionnels de l'architecture et de la construction. Un réel privilège de partager et de participer activement aux importants projets lancés par les autorités algériennes ».

Les deux premières éditions, tenues en 2014 et en 2015, ont engrangé « des probants résultats dont on peut citer le projet de réalisation d'une usine en Algérie, à partir de 2017, par Soliso Technologies avec un partenaire algérien, Soliso Algérie. ».

La rencontre a vu la participation d'Oxxo, partenaire de la CCIAF, fournisseur de matériaux de menuiserie à hautes performances énergétiques, de KPMG, « Un cabinet d'audit et conseil en investissement, présent en Algérie depuis 2002.

Parmi nos clients figurent des opérateurs économiques, nationaux et internationaux, qui nous sollicitent pour les volets de conformité, création de société et accompagnement. », selon Amjad Khaldoun, juriste à KPMG.

Il y a eu aussi l'Association d'insertion professionnelle des jeunes (ex-collectif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes), en vigueur depuis 17 ans. Sa mission est de « faire la médiation entre les demandeurs d'emplois, diplômés et autres, et le marché du travail. Nous contribuons à l'emploi des jeunes de deux manières, directe et indirecte. Indirectement, on les formant dans le savoir-être, pour une durée de 3 semaines à 3 mois. On fait aussi dans la formation aux métiers (soudure) », nous indique la chargée de communication.

## Marché des assurances : une activité en baisse

Source : El Moudjahid

Le secteur des assurances en Algérie a enregistré un «ralentissement» dans son évolution, ces dernières années, et surtout en 2016. Son taux de croissance est «nul», selon le président-directeur général de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), Youcef Benmicia, qui explique que cette situation est due à l'absence de l'activité économique dans le pays.

«Habituellement, le marché des assurances connaît une croissance assez importante. Mais, en cette année, un ralentissement des activités a été enregistré et qui est dû essentiellement à l'absence de croissance qui est de 0% jusqu'au mois de septembre 2016», nous a indiqué, M. Benmicia, que nous avons rencontré au stand de la CAAT, qui prend part au Salon international des fournisseurs de services pétroliers et gaziers.

Il nous a fait savoir que la croissance de la CAAT demeure toujours supérieure à celle enregistrée sur le marché national. Une croissance de près de 10% qui a été enregistrée jusqu'au mois de septembre 2016. «S'il y a un bon dynamisme, création de projet, d'entreprise, l'assurance se trouve toujours derrière pour accompagner. Mais, dans le cas contraire, le secteur des assurances connaît une régression lui aussi», a-t-il indiqué, en précisant toutefois que la croissance des assurances est liée à l'activité économique.

Il a, en outre, souligné, qu'au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires réalisé au marché des assurances est de l'ordre de 128 milliards de dinars pour l'exercice 2015, alors que celui de 2014 était de l'ordre

de 125 milliards de dinars, soit une très «légère et modeste» croissance de 2% seulement. Selon le PDG de la CAAT, la croissance des assurances est en «stagnation» pour 2016, chose qui s'explique par la conjoncture économique du pays.

«Au-delà de ces chiffres qui connaissent, on le sait, une courbe ascendante, le marché algérien des assurances reste encore modeste comparé au potentiel du pays. En effet, le taux de pénétration du marché des assurances (production/PIB) demeure inférieur à 1%, il est estimé à 0,76 %», note le directeur. L'autre caractéristique du marché algérien des assurances en 2015 est le renforcement de la dominance de la branche automobile, avec une part de plus de 50% dans la production des assureurs.

«Cette situation s'explique par l'accroissement du parc auto national, malgré la suppression du crédit automobile par les banques et également par le développement de la souscription des garanties facultatives couvrant le véhicule», observe le PDG. Les risques industriels arrivent en deuxième position, avec 33%. La part des risques agricoles reste très faible, avec 3%, en raison de la faible adhésion des agriculteurs, par manque de sensibilisation, contre 1/3 pour l'assurance des dommages (industrielle), ainsi que 5% pour l'assurance des transports, et 8% pour l'assurance des personnes, nous a-t-il expliqué.

Pour ce qui concerne l'indemnisation des sociétés d'assurance, elle est par contre en hausse, à cause du montant d'indemnisation par les sociétés d'assurances qui s'élève à 71 milliards de dinars en 2015, contre 61 milliards de dinars en 2014, soit une hausse de 15% des sinistres réglés. Il nous a précisé que la branche automobile se taille la part du lion, avec 47 milliards de

règlements, soit 66% des indemnités versées relevant des accidents de la route, nous a détaillé M. Benmicia. Par ailleurs, et pour ce qui est de la CAAT, notre interlocuteur nous a fait savoir que le marché des assurances a, cependant, enregistré, en 2015, un taux de croissance de l'ordre de 2% seulement, a ajouté le PDG de la CAAT, indiquant que cette dernière a évolué «plus» que le marché des assurances, avec une augmentation de 5% de son chiffre d'affaires qui a atteint 21 milliards de dinars en 2015.

Pour ce responsable, convaincre les potentiels assurés de l'importance de se protéger, tout en participant au développement économique de leur pays figurent parmi les actions à mener pour promouvoir cette filière créatrice de richesse, rappelant que l'Algérie compte 24 sociétés d'assurances, toutes spécialités confondues, dont 13 sociétés d'assurance dommages, dont la CAAT. Les prestations des indemnités de la CAAT ont enregistré une croissance de 33%, a encore assuré le même responsable, précisant que cette entreprise publique et économique, créée en 1985, a de tout temps adapté ses prestations aux risques et aux besoins exprimés. Elles ont enregistré 12,7 milliards de dinars en 2015, contre 9 milliards en 2014.

Considérée comme leader du marché national des assurances, la CAAT, qui comptabilise huit directions régionales, 70% de ces actions sont destinés essentiellement à l'assurance des entreprises tout type confondu (privées, publiques et étrangères). Elle œuvre continuellement à innover pour assurer une meilleure protection du patrimoine et des particuliers, a-t-il noté. Ainsi, et pour ce qui est des perspectives du marché des assurances pour l'exercice de 2016 qui touche à sa fin, notamment ceux de 2017, le PDG de la CAAT a indiqué que les choses resteront sur la «même tendance, si ce

n'est pas une régression qui va être enregistrée en 2017».

### Exploitation minière : 900 permis miniers octroyés en 9 mois

#### **Source : Le Soir d'Algérie**

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, l'Agence nationale des activités minières (Anam) a octroyé environ 900 permis miniers et traité 500 requêtes des exploitants. La police des mines a, quant à elle, déposé 90 P-V (procès-verbaux) auprès du procureur de la République, et ce, concernant les exploitations illicites. A travers le territoire national, on recense 1 484 sites en activité dont 346 sites n'ont pas encore été entamés, 78 sont en travaux préparatoires et 556 sites dont les travaux sont à l'arrêt.

C'est ce qu'a énuméré, hier, Hacène Hariati, président du comité de direction de (Anam). Le responsable s'exprimait en marge du regroupement régional des opérateurs miniers de la région Centre organisé à l'hôtel Mazafran de Zéralda.

Cette rencontre était destinée à la sensibilisation des opérateurs miniers sur leurs engagements et leurs responsabilités dans le domaine de l'activité minière ainsi que sur les aspects environnementaux de l'industrie minière.

Quant aux sites abandonnés, M. Hariati a indiqué que l'agence a pris des mesures à travers ses 19 antennes régionales (police des mines) chargées du contrôle des sites qu'ils soient en activité ou à l'abandon. En cas d'abandon des sites, des mises en demeure sont adressées aux exploitants qui disposent d'un délai et

s'ils ne déposent pas un dossier de fermeture du site, l'Anam recourt à la voie juridique.

Au troisième trimestre 2016, la police des mines a recensé 266 sites inactifs au niveau de la région Centre, répartis comme suit : 286 sites à Djelfa, 142 sites à Bordj-Bou-Arréridj, 139 sites à Sétif, 87 sites à Blida, a indiqué Laïb Nacer Eddine chef de service HSE à l'Anam. Les causes sont variées et peuvent venir de l'opposition des citoyens et/ou riverains, des litiges avec les propriétaires (réels ou prétendants) des terrains, la présence de patrimoine protégé ou des litiges entre exploitants miniers.

Les oppositions des riverains sont généralement dues aux poussières à l'origine des maladies respiratoires et la détérioration de la flore, la stagnation des eaux, source de leishmaniose et de noyades, les bruits causant des frayeurs, les vibrations qui engendrent des fissurations du bâti, a rappelé l'orateur.

M. Laïb est revenu dans une communication sur l'obligation faite à l'exploitant de se conformer à un cahier des charges et un plan de gestion environnementale. «Pour chaque problème il doit trouver une solution», nous dira M. Laïb.

Et d'ajouter : «On ne peut être induit à une activité minière, prospère et meilleure que par le respect et l'application de la réglementation en vigueur, tant sur le volet administratif, fiscal, technique et environnemental. Toutes les parties et structures concernées doivent converger leurs efforts afin d'aboutir à une industrie minière forte et durable.»

### Le gouverneur de la Banque d'Algérie annonce des mesures en faveur des exportations

#### **Source : APS**

La Banque d'Algérie va introduire de "grandes réformes" en vue de faciliter les opérations d'exportations hors hydrocarbures, a annoncé mardi son gouverneur, Mohamed Loukal, citant notamment le prolongement des délais de rapatriement des devises et la création d'un marché à terme de devises.

"Nous avons une volonté féroce de nous attaquer aux problèmes qui constituent des entraves à l'export. Ces prochaines mesures structurelles vont nous permettre de faire avancer ce processus des exportations", a avancé M. Loukal lors de la réunion de la cellule de suivi des exportations du ministère du Commerce qu'il a présidée avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, en présence d'exportateurs nationaux.

A ce propos, il a fait savoir qu'une circulaire de la Banque d'Algérie serait publiée incessamment, qui prévoit de passer le délai légal de rapatriement de devises de 180 jours actuellement à 360 jours.

Pour rappel, la réglementation en vigueur oblige l'exportateur de rapatrier ses recettes en devises provenant de l'exportation dans un délai n'excédant pas les 180 jours à compter de la date d'expédition des biens.

Et en cas de défaut de rapatriement dans ce délai imparti de 180 jours, l'exportateur est non seulement privé de la rétrocession en devises mais il est aussi passible d'une poursuite judiciaire si ce retard n'est pas justifié.

La prochaine circulaire consacrera également l'introduction de la notion du paiement des exportations au comptant et de la notion du paiement à crédit avec comme corollaire une assurance crédit à l'export pour couvrir l'exportateur et lui permettre de pouvoir régénérer ses ressources en dinars, selon lui.

"Les opérations dépassant un certain délai, considérées comme paiement à crédit, seront adossées à une garantie crédit en vertu de laquelle la banque commerciale est tenue de financer les inputs puisqu'elle est en possession d'une assurance crédit", a expliqué M. Loukal.

L'autre mesure annoncée par le gouverneur de la Banque centrale est la mise en place, durant le premier semestre 2017, d'un marché à termes des devises pour contrecarrer les risques de change.

Ce marché, a-t-il soutenu, permettra aux exportateurs d'avoir une visibilité à même de mieux maîtriser les coûts et de prémunir les importations des matières premières et des investissements, nécessaires à la production des biens à exporter, d'une éventuelle dépréciation du dinar.

Ainsi, explique-t-il, cette mesure prévoit de mettre un marché d'offre et de demande des détenteurs de capitaux en devises: "il y aura tous les particuliers et tous les comptes exportateurs (personnes physiques ou morales) qui vont se rencontrer dans ce marché (achat à terme, session à termes..)".

"C'est une très grande réforme que nous allons introduire. Progressivement elle constituera un petit dégel au contrôle de change qui date de très longtemps", a-t-il relevé.

Lors de cette rencontre, M. Loukal s'est aussi exprimé sur le taux de change du dinar par rapport aux monnaies fortes.

A ce sujet, il a considéré que le taux de change du dinar par rapport à l'euro connaît une stabilisation depuis juillet dernier, à la différence du taux de change de la monnaie nationale par rapport au dollar du fait que le billet vert subit actuellement de "fortes pulsions" sur les marchés internationaux.

"On a stabilisé le dinar, j'espère qu'on continuera à maîtriser ces leviers", a-t-il insisté.

### Algérie: Baisse de près de 18% des importations en matériaux de construction sur 9 mois

**Source : Maghreb Emergent**

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 1,61 milliard de dollars (md usd) sur les 9 premiers mois 2016, contre 1,95 md usd sur la même période de 2015 (-17,65 %), a appris l'APS auprès des Douanes.

Mais les quantités importées ont peu baissé en s'établissant à 7,95 millions de tonnes (Mt) contre 8,14 Mt (-2,4%) à l'exception du bois dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 257,8 millions usd contre 352,9

millions usd (-27%) entre les deux périodes de comparaison. Les quantités importées ont baissé en passant à 3,98 Mt contre 4,83 Mt (-17,65%).

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 898,8 millions usd contre 1,08 milliard usd (-17,04%). Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 2,04 Mt contre 2,21 Mt (-8%).

Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 415,9 millions usd contre 482,5 millions usd (-13,8%). Par contre, la quantité importée a progressé à 1,89 Mt contre 1,05 Mt (+80%).

D'autre part, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 37,9 millions usd contre 36,9 millions usd (+2,73%). Les quantités importées ont baissé à 35.678 t contre 38.809 t (-8,06%).

La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction s'explique par le recul des quantités importées sauf pour le bois, par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux, ainsi que par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton.

A titre d'exemple, les prix moyens à l'importation par l'Algérie en ciment ont baissé de près de 12% sur les 8 premiers mois 2016 par rapport à la même période de 2015.

En outre, l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016: son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes

sur l'année 2016 alors qu'il avait été fixé initialement à 1,5 million de tonnes.

Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à 2,6 millions de tonnes alors qu'il avait été fixé initialement à 2 millions de tonnes. En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait été de 2,54 milliards usd (contre 3,35 milliards usd en 2014).

### Fermes solaires : 10 terrains cédés aux privés

#### **Source : L'Econews**

La nouvelle ville de Hassi-Messouad sera le centre de réalisation de plusieurs centrales solaires. Selon, Abdelkader Djellaoui, wali d'Ouargla, les travaux de réalisation de cette nouvelle ville seront confiés à des investisseurs privés.

C'est dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables que le gouvernement met à la disposition des investisseurs privés dix assiettes foncières pour la réalisation de centrales solaires au niveau de la ville nouvelle de Hassi-Messouad, indique M. Djellaoui, en marge de sa tournée effectuée aux stands des exposants du 6ème Salon international des fournisseurs de services pétroliers.

Selon le directeur de l'Énergie de la willaya d'Ouargla, Moussa Menina, « les investisseurs seront choisis selon leurs capacités financières leur permettant la finalisation dudit projet. Il s'agit d'un programme qui entre dans le cadre de l'encouragement de l'investissement dans le secteur de l'énergie solaire dans la région du Sud. Les Investisseurs sont orientés vers la nouvelle ville suivant son plan d'aménagement à savoir les hôtels, la promotion immobilière, le

Commerce, le Tourisme et la Santé. La nouvelle ville de Hassi Messaoud, s'inscrit comme un appui au développement durable, d'ailleurs une ferme éolienne sera bientôt construite. Un investissement qui renforce la volonté des pouvoirs publics pour l'encouragement de cette activité dans le Sud », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur de l'Investissement de la même willaya a cité un total de 1 042 projets d'investissements attribués dans le cadre du gré à gré initié par le gouvernement depuis 2011 pour la willaya d'Ouargla. Pour l'année 2016, ce directeur d'Investissement, a parlé d'un nombre de 78 projets accordés sur un ensemble de 107 demandes.

Pour son premier jour d'ouverture, le Salon international des fournisseurs de produits pétroliers a connu la participation d'exposants nationaux et étrangers, dont notamment ceux de la France, l'Allemagne, la Chine, l'Italie et la Pologne.

### Le FMI soutien la politique algérienne de réponse à la chute des cours du pétrole

#### **Source : APS**

Le chef de la mission du FMI pour l'Algérie, Jean-François Dauphin, a réaffirmé mercredi le soutien de l'institution internationale qu'il représente à la politique des autorités algériennes pour répondre aux effets de la chute des prix du pétrole.

Dans une déclaration à des journalistes à l'issue de son entretien avec le ministre des Finances, Hadji Babaammi, M. Dauphin a rappelé que cette rencontre s'inscrivait "dans le cadre du dialogue que le Fonds monétaire international (FMI) entretient régulièrement avec les autorités algériennes".

L'objet principal de cette audience était "de discuter des politiques mises en oeuvre par les autorités algériennes pour répondre à l'impact du contre-choc pétrolier sur l'économie algérienne", a affirmé M. Dauphin réitérant, au passage, "le soutien du FMI" à ces politiques.

M. Dauphin est en visite à Alger (du 14 au 21 novembre) à la tête d'une délégation du FMI dans le cadre de l'évaluation économique effectuée annuellement par cette institution financière internationale pour ses pays membres au titre de l'article IV de ses statuts.

De son côté, M. Babaammi a indiqué que son entretien avec le chef de mission du FMI "a permis d'évaluer la situation financière et économique internationale et ses impacts sur l'économie algérienne".

"Nous avons également discuté des principaux indicateurs économiques en Algérie mais aussi des réformes engagées par les autorités algériennes ainsi que du nouveau modèle de croissance qui devrait nous permettre de diversifier l'économie et de créer plus d'emplois", a-t-il ajouté.

En outre, le ministre a tenu à assurer que le projet de la loi de finances pour 2017 "n'apportera aucun changement sur les prix des produits de large consommation comme le lait en sachet, le sucre, le pain et l'huile de table", affirmant que l'Etat maintiendra la subvention de ces produits.

M. Babaammi a également affirmé que les commerçants ayant augmenté les prix de ces produits s'exposent à des "sanctions sévères".



La délégation du FMI devra rencontrer plusieurs autres ministres ainsi que de hauts responsables d'institutions financières (Banque d'Algérie, Trésor public...).

Pour rappel, le FMI avait indiqué dans son rapport mondial publié en octobre dernier que le taux de croissance de l'Algérie devrait être de 3,6% en 2016.

## Réserves en hydrocarbures: l'Algérie reste à l'abri pour une longue période

**Source : APS**

L'Algérie reste à l'abri pour une longue période même au-delà de 2030 ou 2040 en matière de réserves en hydrocarbures, a estimé Abdelmadjid Attar, ex. P-DG de Sonatrach et ex. ministre des Ressources en eau, dans une étude publiée par Pétrole et Gaz Arabes (PGA).

"Si on se base sur ce qui existe et ce qui pourrait exister en théorie: on pourrait effectivement dire qu'il n'y a aucun souci à se faire pour une longue période même au-delà de 2030 ou 2040", a-t-il dit dans une analyse sur la transition énergétique de l'Algérie, présentée et discutée lors d'une conférence organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) qui s'est tenue à Alger le 8 novembre.

Dans sa tentative de projection à long terme sur les réserves énergétiques et sur la rente, M. Attar précise qu'une simple projection basée sur les réserves d'hydrocarbures restantes dans le sous-sol, ainsi que celles en cours de développement ou pouvant l'être à moyen terme (réserves probables et possibles), "permet de prévoir jusqu'en 2022, ou 2025, le même niveau de production actuel avec même une possibilité de légère augmentation grâce aux projets de développement actuels, et par conséquent le maintien

des volumes d'exportation ainsi que la satisfaction des besoins de consommation énergétique nationale", prévenant que seule la rente "demeurera incertaine" du fait de l'incertitude sur l'évolution du marché mondial des hydrocarbures.

Mais ce consultant international et directeur général du cabinet d'études Petrochem2000 avertit qu'au-delà de 2025, "si aucune mesure n'est prise notamment en matière modèle de consommation énergétique, il est très peu probable que la production d'hydrocarbures conventionnels puisse satisfaire en même temps les besoins de consommation interne, et le même niveau absolu de rente financière", relevant que seule l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, avec une production additionnelle d'appoint seulement, "arrivera à ralentir le déclin de la production conventionnelle entre 2025 et 2035, et peut-être plus tard aussi en fonction des progrès technologiques futurs".

Par ailleurs, cet expert expose son inquiétude quant à la croissance "effrayante et non maîtrisée" de la consommation interne du pays, par rapport au taux de renouvellement des réserves, un "problème qui devient de plus en plus crucial", considère-t-il.

Dans ce contexte, il indique que les prévisions d'exportation nécessitées par le besoin de rente pour assurer le développement économique, et les prévisions de consommation interne, "laissent prévoir une baisse probable de la rente à compter de 2025 en l'absence de nouvelles découvertes conventionnelles, et d'un éventuel démarrage d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels entre 2025 et 2030", soulignant que cette hypothèse "ne tient pas compte" de l'évolution du marché pétrolier sur lequel "il serait hasardeux de parier en ce moment".

A cet effet, il préconise comme solution aux besoins du pays sur le long terme un changement de cap "immédiat" de la politique énergétique algérienne à travers une double transition économique et énergétique.

Pour lui, cette politique énergétique doit mettre en œuvre un "arbitrage" entre la rente pétrolière qu'il faut remplacer par des ressources financières alternatives, et la sécurité énergétique qui continuera à être assurée par les hydrocarbures sur plusieurs décennies (au moins jusqu'à 2040).

Dans cette optique, l'Algérie, a-t-il ajouté, doit se préparer à assurer sa sécurité énergétique à travers des stratégies destinées à rationaliser la consommation énergétique intérieure, assurer de "façon transitoire" la disponibilité et la prolongation de la durée d'exploitation des ressources non renouvelables, accélérer l'introduction progressive de nouvelles ressources dites renouvelables et à créer les conditions pour que ces deux transitions "se fassent à travers la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance, et de services, créatrices d'emplois nouveaux et durables".

## Hausse des importations de sucre sur les neuf premiers mois

**Source : APS**

La facture d'importation de sucre (en poudre, matières premières et dérivés) s'est chiffrée à 649,34 millions de dollars (usd) durant les neuf premiers mois de 2016, contre 569,9 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 14%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, lactose, fructose...) ont aussi augmenté à 1,61 million de tonne (Mt) contre 1,44 Mt (+12%) sur les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La hausse de la facture s'explique par l'augmentation à la fois des quantités importées et des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée. En effet, les prix moyens à l'importation du sucre roux ont été de 380 dollars/tonne (usd/t) sur les 8 premiers mois 2016 contre 346 usd/t à la même période de 2015 (+2,43%), tandis que ceux du sucre blanc ont haussé à 519 usd/t contre 503 usd/t (+0,78%).

### [Une aide aux pays de la région MENA touchés par le changement climatique](#)

**Source : APS**

Le groupe de la Banque mondiale (BM) a dévoilé mardi à Marrakech un nouveau plan pour renforcer son soutien aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), le portant ainsi à 1,5 milliard de dollars d'ici 2020.

Il s'agit d'un plan climatique pour la région qui devrait doubler la part des financements dédiés à la lutte contre le changement climatique au cours des quatre prochaines années, précise ce groupe dans un communiqué de presse dont l'APS a obtenu une copie.

Selon le vice-président de la BM pour la Région MENA, Hafez Ghanem, qui intervenait en marge de la COP22 sur le climat, ce plan comprend quatre axes, à savoir la sécurité alimentaire et hydrique, l'adaptation durable

des villes à la nouvelle donne climatique, la transition vers les énergies décarbonnées et la protection des plus pauvres, confrontés aux multiples menaces découlant du changement climatique.

"Le changement climatique va aggraver une situation déjà difficile et touchera des millions d'individus dans la région", a-t-il expliqué, faisant observer que "l'amenuisement des ressources en eau risque de menacer des industries critiques qui, comme l'agriculture, assurent la subsistance de millions de pauvres ruraux".

Il a indiqué que les températures, en hausse partout, augmenteront encore plus vite dans cette région, citant le Maroc qui a vu en 2015 son produit intérieur brut (PIB) chuter de 1,5% à cause de la sécheresse et de la destruction de la moitié des champs de blé.

Le même responsable a relevé qu'avec le réchauffement climatique la mer Méditerranée devrait monter de 0,2 à 0,5 mètre et menaceraient près de 25 millions d'habitants.

En ce sens, ce responsable a appelé les pays de la région à déplacer les moyens matériels en faveur de l'action climatiques pour soutenir l'adaptation à la nouvelle donne environnementale.

Il s'agit aussi, a-t-il expliqué, d'appuyer la protection sociale des plus vulnérables, de mieux planifier les villes et anticiper les risques pour protéger les personnes et les biens en cas d'événements climatiques extrêmes.

### [La rationalisation des dépenses n'affectera pas les projets économiques](#)

**Source : APS**

Le ministre des finances, Hadji baba Ammi a indiqué mercredi que ni les franges vulnérables et moyennes ni les projets économiques structurants ne seraient affectés par la rationalisation des dépenses publiques consacrée par le projet de loi de finance 2017.

Le ministre qui répondait aux préoccupations des députés en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) a précisé que le projet de loi obéissait à une démarche de maîtrise des dépenses publiques et de préservation des équilibres financiers avec la promotion des investissements et le maintien de l'aide sociale aux catégories démunies.

M. Baba Ammi a fait savoir à ce titre que la récente décision de la Banque d'Algérie de relancer l'opération de refinancement des banques permettrait une disponibilité des liquidités supplémentaires de l'ordre de 350 milliards de dinars qui seront mises à la disposition des banques outre quelque 320 milliards de dinars libérés suite à la baisse du taux de réserves obligatoires des banques de 12 à 8 %.

Selon le ministre, ces deux mesures permettront aux banques de mieux financer les projets économiques qui, a-t-il insisté, "ne sont pas concernés par la décision de gel dans la mesure où ils sont financés par les banques".

Concernant le Fonds de régulation des recettes, M. Baba Ammi a rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un fond souverain destiné à l'investissement sur des actifs extérieurs mais que son rôle consistait en le maintien de la stabilité budgétaire et le paiement de la dette.

Le Fond a joué un rôle primordial en tant qu'outil fondamental pour résorber les chocs financiers d'une part, et financer les investissements publics d'autre part, ce qui a permis de réaliser des taux de croissance

appréciables par rapport aux pays voisins et autres exportateurs de pétrole, a soutenu le ministre.

## COMMERCE

### Sonelgaz : Le paiement en ligne des factures opérationnel dès février 2017

**Source : Maghreb Emergent**

Le paiement en ligne des factures d'électricité et du gaz sera opérationnel dès le mois de février prochain, a annoncé, mercredi à Bejaia, le PDG du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitouni.

"Un protocole d'accord imminent va être signé avec la B.N.A pour le passage rapidement au e-paiement avec un délai de mise en place, fixé au mois de janvier ou février", a-t-il déclaré, en marge de l'inauguration des portes ouvertes sur la société de distribution d'électricité et gaz de l'Est, organisées à la maison de la culture de Bejaia.

Inscrite au titre du plan global de modernisation du groupe Sonelgaz, M.Guitouni, n'en compte pas moins faire de cette initiative un instrument privilégié pour améliorer les prestations offertes au public, et surtout lui éviter les désagréments rencontrés au niveau des caisses. "Le client n'aura plus besoin de se déplacer et pourra effectuer ses règlements par téléphone ou carte bancaire", a-t-il souligné, notant l'apport de ce mode de paiement sur la qualité de service.

Le premier responsable du groupe n'a pas manqué de rappeler dans ce contexte les efforts fournis ces dernières années, notamment en terme de multiplication des modes de paiement dont la mise en œuvre a soulager les points d'encaissement, réduit les retards de règlement, et faciliter la tâche aux usagers.

Cette amélioration des prestations va être par ailleurs renforcée par d'autres initiatives, notamment le développement de la communication externe de l'entreprise à travers toutes ses antennes de sorte à prendre en charge l'ensemble des contraintes auxquelles butent les usagers. L'effort dans ce sens, a-t-il ajouté, reposera fortement sur la sensibilisation du public pour consommer rationnellement son énergie électrique et éviter les gaspillages.

Au cours de cette visite dans la wilaya de Bejaia, M.Guitouni, en a profité, pour mettre en service de nouveaux réseaux de distribution publics de gaz, notamment à Xantina (Amizour), Sid-Ayed (Sidi-Aich) et Djebira (Tichy), totalisant, un lot de branchement de près de 700 foyers.

### Nestlé Algérie table sur 35 000 nouveaux emplois

**Source : L'Econews**

« Nestlé a besoin de la jeunesse », c'est avec ce slogan que Nestlé Algérie vient manifester un intérêt singulier pour les ressources humaines qualifiées, particulièrement les jeunes diplômés des universités dans des domaines aussi divers et pluridisciplinaires.

A présent, la marque française propose des centaines de nouveaux postes d'emplois à créer en Algérie dans les années à venir, dans le cadre d'un programme élargi de renforcement de ses ressources humaines qui porte sur pas moins de 35 000 nouvelles opportunités à l'horizon 2020.

Le Vice-président exécutif de Nestlé en charge de la Zone Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Luis

Cantarell, a réaffirmé mardi « l'engagement du Groupe en proposant 35 000 nouvelles opportunités d'emploi d'ici 2020 », a fait savoir la responsable de la communication du groupe Nestlé.

Le même responsable a souligné également que « Chez Nestlé, nous sommes convaincus qu'en préparant les jeunes au marché du travail, nous pouvons les aider à bâtir un avenir meilleur. Nous croyons que nous avons la responsabilité d'aider les jeunes à acquérir les compétences et l'expérience essentielles dont ils ont besoin pour réussir dans leur carrière. Des possibilités telles que l'apprentissage constituent une première étape fantastique pour intégrer le monde de l'emploi. »

Dans sa démarche, le groupe industriel spécialisé dans les produits laitiers, s'est distinguée ces derniers mois par une forte participation à toutes les manifestations et rencontres du haut niveau qui portent sur l'emploi organisées dans diverses régions du pays, à l'instar, entre autres du « Carrefour de l'emploi » à Alger et « Talent et Emploi » à Oran.

L'objectif est de concrétiser l'engagement du Groupe Nestlé autour de la thématique « Employabilité des jeunes » avec une présentation de Nestlé Algérie ainsi que des conseils CV et des séances de coaching pour les candidats à l'emploi. Nestlé a présenté à cette occasion les opportunités de travail que l'entreprise offre aux jeunes diplômés. En Algérie, Nestlé a offert depuis début 2016 une quinzaine de stages d'apprentissage au siège, sur le terrain et dans ses usines aux étudiants des universités et écoles supérieures.

En outre, en 2014, faut-il rappeler, le groupe Nestlé en Europe avait uni ses forces en 2014 avec plus de 200 entreprises de renommée internationale pour créer

Alliance for YOUth, dans le but d'aider encore plus de jeunes à se préparer au travail.

## Axa Assurance prévoit l'acquisition d'un siège social avant 2020

**Source : Liberté**

La croissance du chiffre d'affaires, combinée à l'amélioration des indicateurs techniques, devrait permettre à Axa Algérie Dommage de dégager des résultats positifs dans un avenir proche et à Axa Algérie Vie de continuer à améliorer sa performance, a indiqué avant-hier Adelane Mecellem CEO d'Axa Assurance Algérie. Il a précisé qu'Axa Assurance Algérie a changé, à la fin de l'année dernière, de méthode comptabilisation du chiffre d'affaires. "On était sur une comptabilisation à date d'émission. On est passé à une comptabilisation à date d'effet."

Le CEO d'Axa Assurance Algérie estime que l'année 2016 est une année "très compliquée", avec un marché automobiles qui a chuté de plus de 400 000 véhicules à fin 2014 à 252 000 à fin 2015. Cette année, le marché automobile est estimé à 90 000 y compris les véhicules produits par Renault Algérie. En plus de la progression de son chiffre d'affaires, Axa Assurance Algérie a enregistré depuis le début de ses activités, en 2012, une amélioration des indicateurs techniques. Le rapport sinistre à prime, utilisé pour mesurer la rentabilité d'une entreprise d'assurance, est estimé à 109% en amélioration de 19 points par rapport à fin 2014 et de 51 points par rapport au 31 décembre 2013. Axa Algérie Vie affiche également une marge de solvabilité confortable, 223% en Dommages et 345% en Vie, et une couverture des engagements réglementés de 171% pour la Vie et 103% pour le Dommage, répondant ainsi aux exigences réglementaires. La compagnie évoque un

développement d'un réseau de distribution de plus en plus dense avec un nombre d'agences en augmentation constante, passant de 56 en 2014 à 64 à fin 2015 pour atteindre 88 agences en 2020 et le développement d'un réseau d'agents généraux d'assurance (55 en 2020), soit un réseau exclusif Axa porté à

143 points de vente. Dans l'automobile d'Axa Assurances Algérie a signé des partenariats avec Renault, Peugeot, Sovac, Citroën et Suzuki. La compagnie a également paraphé des conventions de bancassurance avec la BEA, SGA, BNP, AGB et dernièrement le CPA. Des partenariats qui ont permis de réaliser une progression en chiffre d'affaires de 344% par rapport à 2015 sur la société Dommage et de 105% sur la société Vie. Axa Assurances a confirmé sa volonté de s'installer durablement sur le marché avec un projet d'acquisition d'un siège social avant 2020.

## **REGIONS**

### Ghardaïa : La piste principale de l'aéroport d'El-Ménéa homologuée

**Source : Liberté**

Cette infrastructure a fait l'objet d'une opération de mise à niveau d'envergure, de renforcement et d'extension de la piste principale, passant de 3 000 à 3 800 mètres de longueur, accompagnée d'un renforcement de la portance et du gabarit.

La piste principale de l'aéroport d'El-Ménéa, situé à quelque 275 kilomètres au sud du chef-lieu de Ghardaïa, a été homologuée récemment et ouverte au trafic aérien. Le vol d'essai pour l'homologation de cette structure s'est effectué avec succès, en présence de la commission interministérielle d'homologation, des pilotes de la compagnie Air Algérie ainsi que des

autorités locales et des organismes de contrôle. Intervenant à cette occasion, le wali délégué d'El-Ménéa, Ahmed Dahmani, a mis en exergue l'importance de cette infrastructure dans le développement socioéconomique de la région. De son côté, le directeur des travaux publics (DTP) de Ghardaïa a indiqué que cette consécration traduit l'attachement de cette infrastructure aéroportuaire aux normes internationalement reconnues en matière de transport aérien, qu'il s'agisse des aspects purement techniques ou ceux touchant à la qualité des services fournis aux voyageurs. Pour rappel, cette infrastructure a fait l'objet d'une opération de mise à niveau d'envergure, de renforcement et d'extension de la piste principale passant de 3 000 mètres à 3 800 m de longueur, accompagnée d'un renforcement de la portance et du gabarit pour un coût estimé à plus de deux milliards de DA. L'opération de mise à niveau de la piste principale a permis également outre l'élargissement des aires de mouvement (parking et bretelles) pour les aéronefs, la réalisation de bouts de 450 mètres linéaires sur 45 mètres en béton armé pour permettre aux gros porteurs d'effectuer aisément l'atterrissage et le décollage, la rénovation du réseau de radionavigation et télécommunication en conformité avec les normes internationales en matière de sécurité et de fluidité du trafic. Ces travaux visent à entretenir les infrastructures de base aéroportuaires dans le but d'y améliorer les conditions de déroulement du trafic aérien, notamment avec la relance du tourisme dans la région du sud du pays. Le sous-directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des Travaux publics, M. Abdelwahab Chambi, a annoncé la mise en place d'une section de maintenance de l'aérodrome composée de personnes qualifiées et du matériel adéquats pour l'entretien et le suivi de l'aérodrome. Créé en 1954 par l'autorité coloniale, l'aérodrome d'El-Ménéa, situé à 2 km du centre de l'agglomération, a été ouvert au trafic

aérien en 1989 avec une piste principale de 3 000 mètres de long sur 45 mètres de large, et d'une piste secondaire de 1 800 mètres de long sur 45 mètres de large ainsi qu'une aire de stationnement de 350 mètres de long sur 105 mètres de large.